



NOTE DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2026

Commune de Saint-Berthevin

SOMMAIRE

1 LE BUDGET PRINCIPAL	3
1 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3
2- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6
3- SECTION D'INVESTISSEMENT	8
4- SCHEMA SYNTHETIQUE DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE	10
2 LES BUDGETS ANNEXES	10
LE BUDGET LOTISSEMENT « EGLANIERE »	10

LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget est présenté avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser.

1 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		Pour information BP 2025	BP + DM 2025	Réalisé 2025	BP 2026	BP 2026/ BP+DM 2025	BP 2026/ CA 2025
013	Atténuations de charges	99 500 €	99 500 €	123 843 €	34 000 €	-65.83%	-72.55%
70	Produits des services	804 200 €	812 869 €	799 556 €	812 700 €	-0.02%	1.64%
73	Impôts et taxes	6 755 019 €	6 808 881 €	7 176 754 €	6 860 849 €	0.76%	-4.40%
74	Dotations et participations	1 579 000 €	1 589 775 €	1 673 375 €	1 474 563 €	-7.25%	-11.88%
75	Produits de gestion courante	260 000 €	260 000 €	230 986 €	232 800 €	-10.46%	0.79%
76	Produits financiers	4 €	4 €	4 €	0 €	-100.00%	-100.00%
77	Produits exceptionnels	1 000 €	1 000 €	76 728 €	0 €	-100.00%	-100.00%
78	Reprise sur provisions	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €	-100.00%	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 016 €	56 416 €	51 640 €	51 809 €	-8.17%	0.33%
TOTAL		9 553 739 €	9 638 445 €	10 132 886 €	9 466 721 €	-1.78%	-6.57%

Chapitre « 013 - Atténuations de charges » : viennent atténuer les dépenses de personnel et comprennent :
 - la décharge syndicale d'un agent - la recette diminue en 2026 car l'agent a demandé ses droits à la retraite en 2025.
 - les remboursements liés à l'assurance du personnel et aux indemnités journalières.

Chapitre « 70 – Ventes des services, du domaine et ventes diverses » est projeté de façon prudente, en corrélation des dépenses inscrites au chapitre 011 - charges à caractère général :

PRODUITS DES SERVICES	BP + DM 2025	Réalisé 2025	BP 2026	BP 2026/ BP+DM 2025	BP 2026/ CA 2025
Concessions dans les cimetières	27 000 €	41 772 €	35 000 €	29.63%	-16.21%
Redevance occupation du domaine public	15 000 €	15 082 €	16 000 €	6.67%	6.08%
Autres redevances (Laval très Haut Débit)	500 €	500 €	500 €	0.00%	0.00%
Entrées spectacles	18 110 €	21 761 €	20 000 €	10.44%	-8.09%
Redevances piscine	0 €	0 €	0 €		
Redevances à caractère social	4 000 €	3 318 €	3 300 €	-17.50%	-0.55%
Redevances des services périscolaires et enseignement	610 000 €	574 599 €	585 000 €	-4.10%	1.81%
Mise à disposition de personnels (Laval Agglo terrain synthétique - CCAS - Territoire Energie TE53)	12 600 €	17 054 €	24 400 €	93.65%	43.08%
Refacturation Laval Agglo (convention EP + conservatoire)	118 000 €	117 198 €	117 000 €	-0.85%	-0.17%
Remboursement de frais autres redevables	4 000 €	4 147 €	4 500 €	12.50%	8.52%
Jumelage-marché de Noël -divers	3 659 €	4 125 €	7 000 €	91.31%	69.68%
TOTAL	812 869 €	799 556 €	812 700 €	-0.02%	1.64%

-La prévision concernant **les concessions dans les cimetières** est revue à la hausse pour prendre en compte les recettes qui étaient auparavant perçues directement par le CCAS (1/3 de la concession). Elles sont désormais reversées par le budget au communal au CCAS (sur la base des recettes encaissées l'année N-1) par le biais d'une subvention (chap.65) pour 2025, elles s'élèvent à 5 999 €.

- **Les recettes périscolaires** baissent en 2025, la prévision 2026 prend en compte cette baisse liée notamment à la baisse des recettes pour l'accueil de loisirs de l'île aux mômes. Ci-dessous le détail des produits des services périscolaires :

PRODUITS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES	BP + DM 2025	Réalisé 2025	BP 2026	BP 2026/ BP+DM 2025	BP 2026/ CA 2025
Restaurant scolaire	333 010.00	316 129	333 000.00 €	0.00%	5.34%
Garderies élémentaires	84 000.00	84 088	84 000.00 €	0.00%	-0.10%
Garderies maternelles	48 000.00	52 208	52 000.00 €	8.33%	-0.40%
TAP élémentaires	5 000.00	0		-100.00%	
TAP maternelles	2 400.00	0		-100.00%	
Accueil de loisirs - île aux mômes	105 000.00	90 494	90 000.00 €	-14.29%	-0.55%
Accueil de loisirs - maison des jeunes	8 200.00	10 786	11 000.00 €	34.15%	1.98%
Enfants extérieurs scolarisés sur la commune	24 390.00	20 894	15 000.00 €	-38.50%	-28.21%
	610 000 €	574 599	585 000.00 €	-4.10%	1.81%

- **La mise à disposition de personnel** augmente en 2026 car le CCAS reversera à la commune la rémunération de la responsable à hauteur de 50 %. En revanche, il n'y aura plus de reversement par TE53 (Territoire d'Énergie Mayenne) pour la mutualisation de l'informaticien à hauteur de 20% de sa rémunération.

Les évolutions du **chapitre « 73 – Impôts et taxes »** représentent 71 % des recettes réelles inscrites au BP 2025 :

IMPÔTS ET TAXES	BP + DM 2025	Réalisé 2025	BP 2026	BP 2026/ BP+DM 2025	BP 2026/ CA 2025
Taxes foncières et d'habitation	5 159 140 €	5 189 629 €	5 319 000 €	3.10%	2.49%
Autres impôts et taxes (rôle compl.)		7 666 €	0 €		
Attribution de compensation	921 769 €	921 769 €	921 769 €	0.00%	0.00%
Dotation de Solidarité Communautaire	51 064 €	51 838 €	52 000 €	1.83%	0.31%
FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales)	77 000 €	80 319 €	60 000 €	-22.08%	-25.30%
Droits de place	100 €	105 €	70 €	-30.00%	-33.33%
Taxe sur les pylones électriques	25 000 €	25 880 €	26 000 €	4.00%	0.46%
Taxe sur l'électricité	166 000 €	167 945 €	166 000 €	0.00%	-1.16%
Taxe sur la publicité	110 000 €	116 750 €	116 000 €	5.45%	-0.64%
Droits de mutation	298 798 €	614 838 €	200 000 €	-33.07%	-67.47%
Autres taxes diverses	10 €	15 €	10 €	0.00%	-33.11%
TOTAL	6 808 881 €	7 176 754 €	6 860 849 €	0.76%	-4.40%

La dynamique fiscale attendue pour 2026 est de + 2.34 % par rapport au CA (dont les rôles complémentaires : 7.7 K€ - régularisations fiscales de l'année N-1) ; Cette progression comprend la revalorisation des bases forfaitaires calées sur l'inflation estimée à 0.9 %, ainsi qu'une légère augmentation de la dynamique fiscale du foncier bâti.

Laval Agglo ayant perdu l'éligibilité au dispositif du **FPIC** en 2025, avant de disparaître définitivement en 2028, son montant baisse progressivement grâce à une garantie de sortir sur 4 ans.

Les autres recettes fiscales sont estimées à partir de la tendance observée sur les exercices précédents.

La **taxe additionnelle sur les droits de mutation** (taxe perçue par la commune à chaque transaction immobilière – un taux de 1.20 % est appliqué) a vu son montant augmenter considérablement en 2025 du fait de transactions immobilières importantes sur les zones commerciales et industrielles.

Le **chapitre « 74 – Dotations et participations »** se compose essentiellement des compensations fiscales, des recettes CAF et de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	BP + DM 2025	Réalisé 2025	BP 2026	BP 2026/ BP+DM 2025	BP 2026/ CA 2025
Dotation forfaitaire	275 000 €	255 540 €	223 000 €	-18.91%	-12.73%
Dotation de Solidarité Rurale	135 000 €	135 050 €	141 000 €	4.44%	4.41%
Dotation Nationale de Péréquation	0 €	1 832 €	0 €		-100.00%
FCTVA	8 250 €	20 345 €	20 000 €	142.42%	-1.69%
Subvention Etat -Département -autres...	6 525 €	31 297 €	35 400 €	442.53%	13.11%
Autres organismes (recettes CAF)	520 000 €	568 154 €	577 000 €	10.96%	1.56%
Etat - Compensations au titre des exonérations de taxes foncières & taxe additionnelle aux droits de mutation	592 000 €	597 366 €	461 000 €	-22.13%	-22.83%
Dotation de recensement	14 000 €	13 939 €			
Dotation pour titres sécurisés	20 000 €	17 790 €	17 000 €	-15.00%	-4.44%
Autres attributions, subv.& participations	19 000 €	32 063 €	163 €	-99.14%	-99.49%
TOTAL	1 589 775 €	1 673 375 €	1 474 563 €	-7.25%	-11.88%

La **Dotation Forfaitaire** a de nouveau baissé en 2025 et garde cette tendance pour 2026.

La **Dotation de Solidarité Rurale (DSR)** a quant à elle encore augmenté en 2025 et devrait évoluer dans les mêmes proportions en 2026.

Même si la commune a perçu un peu de **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)** en 2025, elle risque à nouveau de disparaître dès 2026.

Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) sur les dépenses de fonctionnement, dont la suppression était prévue par le projet de loi de finances 2026, a été réintroduit par le Sénat. C'est pourquoi, il a été inscrit finalement une recette pour 2026 (non prévue au DOB).

Les autres participations de l'Etat comprennent en 2025 une subvention pour l'accompagnement du service public à l'enfance ainsi qu'une aide du FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) pour le recours à un transport adapté pour un agent en présence de handicap. Les frais sont supportés par le budget du personnel. Ces deux aides sont reconduites pour 2026. Sont également prévues en 2026 une subvention pour l'organisation des élections municipales ainsi que la subvention du Département pour les actions et aménagements prévus sur l'Espace Sensible de Coupeau dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement

Les **compensations au titre des exonérations foncières** font l'objet d'une réforme sur la loi de finances 2026. Depuis 2021, l'Etat a décidé d'accorder une exonération de 50 % aux établissements industriels sur la taxe sur le foncier bâtier qu'il compensait entièrement.

Le projet de loi de finances de 2026 (PLF) prévoyait une baisse de la compensation de l'Etat aux collectivités couvrant non plus 100 % de l'exonération mais 75 % de celle-ci ; % retenu dans le présent BP. Or, la loi de finances a depuis précisé la compensation de l'Etat aux collectivités à hauteur finalement de 80.7%.

Les recettes versées par la Caisse des Allocations Familiales (CAF) sont liées aux conventions d'objectifs et d'accompagnement financiers pour garantir la pérennité et la qualité des services rendus aux familles (PSO/CEJ). Elles sont quasiment au même niveau qu'en 2025. La prévision 2026 tient compte d'un subventionnement plus important du fait de la réorganisation du pôle éducation et sports et lien social, scindé en deux pôles suite à la décision fin 2025 de la création d'un pôle « Centre Social » et de la reconfiguration du pôle « Education Sport et Vie associative », pour mise en œuvre en 2026 (+21 K€).

Les autres attributions, subventions et participations comprennent principalement le fond d'amorçage des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui augmente en 2025 pour atteindre 31 900 €, sommes perçues pour les trois groupes scolaires pour l'année scolaire 2025-2026. Le fonds ayant été supprimé à compter de la rentrée de septembre 2025. Il n'y a plus de recette en 2026.

Le chapitre « 75 – Produits de gestion courante »

Ce chapitre comporte les loyers, dont notamment le loyer reversé par l'agglomération au titre de l'utilisation des locaux nécessaires à la compétence « enseignement artistique » (96 K€), ainsi que la participation des agents dans le cadre des tickets restaurants (43 K€).

Dorénavant, les indemnités de sinistres figurent sur ce chapitre (5.7 K€ en 2025).

2- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025	BP + DM 2025	Réalisé 2025	BP 2026	BP 2026/ BP+DM 2025	BP 2026/ CA 2025
011	Charges à caractère général	2 034 210 €	2 033 990 €	1 864 621 €	1 991 200 €	-2.10%	6.79%
012	Charges de personnel	5 227 000 €	5 227 000 €	5 050 194 €	5 236 000 €	0.17%	3.68%
014	Atténuations de produits	23 100 €	44 250 €	42 825 €	48 000 €	8.47%	12.08%
65	Charges de gestion courante	567 200 €	572 869 €	558 390 €	607 432 €	6.03%	8.78%
66	Charges financières	199 000 €	188 000 €	185 976 €	176 600 €	-6.06%	-5.04%
67	Charges exceptionnelles	6 000 €	6 000 €	4 983 €	600 €	-90.00%	-87.96%
68	Provisions	10 000 €	10 000 €	2 498 €	5 000 €	-50.00%	100.15%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Dotations aux amortissements - charges à répartir)	457 644 €	457 644 €	518 220 €	523 111 €	14.31%	0.94%
TOTAL		8 524 154 €	8 539 753 €	8 227 706 €	8 587 943 €	0.56%	4.38%

Le **chapitre « 011 – Charges à caractère général »** baisse de 2.10 % par rapport au budget 2025.

Il prend en compte entre autres :

- la baisse des dépenses énergétiques (-31 K€).
- un crédit de 30 K€ pour l'Espace Sensible de Coupeau subventionné à 50 % (du HT) par le Département.
- une augmentation des assurances sur la flotte automobile (+ 10 K€)
- une baisse des taxes foncières (- 5.9 K€ - liée à la démolition des maisons de l'OAP)
- une enveloppe pour les prestations informatiques (+ 24 K€) – assistances et passage à SharePoint (serveur externalisé partagé)
- les travaux de rénovation de classes/couloirs dans les deux groupes scolaires

Le budget 2025 tenait compte de la souscription d'une assurance dommages-ouvrage pour la construction de l'Hôtel de Ville (37,5 K€).

Le **chapitre « 012 – Charges de personnel »** représentant près de 65 % des dépenses de fonctionnement évolue de 3.68 % par rapport au CA 2025 avec :

- l'augmentation pour la deuxième année consécutive de 3 % de la cotisation employeur CNRACL (caisse de retraite des agents titulaires et stagiaires) : + 60 K€ qui s'ajoutent au 60 K€ de 2025 (augmentation du même montant prévue chaque année pendant 4 ans de 2025 à 2028).
- la revalorisation du SMIC de +1,18 % à compter du 01/01/2026
- le GVT (évolution liée au vieillissement et l'avancement des carrières des agents)
- la nouvelle organisation du pôle Education, Sport et Lien Social (+ 1.7 ETP - 99 K€).

Le "coût net" des dépenses de personnel est obtenu après retraitement des diverses recettes liées à ce poste :

	BP+ DM 2025	Réalisé 2025	BP 2026	BP 2026/ BP+DM 2025	BP 2026/ CA 2025
012 Charges de personnel	5 227 000 €	5 050 194 €	5 236 000 €	0.17%	3.68%
013 Atténuations de charges	99 500 €	123 843 €	34 000 €	-29.5%	-41.6%
Remboursement de personnel	12 600 €	17 054 €	24 400 €		
FIPHP	4 000 €	7 105 €	8 607 €		
Tickets restaurants	47 000 €	41 859 €	42 900 €		
Dotation pour le recensement	14 000 €	13 399 €	0 €		
Dotation pour les élections			1 000 €		
DEPENSES NETTES	5 049 900 €	4 846 935 €	5 125 093 €	1.49%	5.74%

Le **chapitre 014 « Atténuations de produits »** correspond au reversement du Fonds de péréquation (FPIC) ainsi que le reversement à Laval Agglo de l'évolution des bases physiques de la taxe foncière sur le foncier bâti des zones d'activités.

Les **charges de gestion courante (65)** regroupent essentiellement les subventions aux associations, les indemnités des élus ainsi que les licences informatiques.

La loi du 22 décembre 2025 instaure une augmentation de 6 % des indemnités des élus pour 2026.

Les licences informatiques augmentent pour prendre en compte :

- le renouvellement pour 4 ans des licences e-primo dédiées la gestion du portail familles des écoles (5K€),
- la future sauvegarde des fichiers hébergés sur un serveur extérieur (5.1 K€ - après le passage à sharepoint courant mars 2026)
- des licences CANVA – logiciel de création (1.3 K€)
- de nouvelles licences pour les panneaux lumineux sur la commune et la future borne interactive extérieure à l'Hôtel de Ville (1.2 K€).
- le logiciel gescime fullweb pour la gestion du cimetière (2.3 K€)
- la solution printix pour l'impression sécurisée sur les photocopieurs à distance (2.2 K€)
- En 2024, une licence pour le logiciel de facturation périscolaire avait été payée pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2025. En conséquence, sur 2025, seul le deuxième semestre a été payé (Il faut donc doubler son montant sur 2026 : +5.2 K€)

Le BP 2026 prend également en compte une indemnité pour la résiliation du marché conclu avec la Société BARON pour les travaux de rénovation de l'île aux mômes (6.4 K€).

Les **charges financières (66)** sont, quant à elles, calculées à partir des tableaux d'amortissement des emprunts et fonction des derniers taux variables communiqués. Elles vont baisser en 2026 car il n'est pas prévu de recours à l'emprunt sur l'exercice.

Soldes Intermédiaires de Gestion :

	BP 2026
Produits fiscaux nets (hors D014)	6 812 849 €
+ Dotations et subventions	1 474 563 €
+ Autres produits courants stricts (hors R013)	1 045 500 €
= Produits de fonctionnement courant nets	9 332 912 €
Charges de personnel nettes (hors R013 et m.o régie)	5 193 525 €
+ Charges à caractère général (hors travaux régie)	1 973 100 €
+ Autres charges courantes strictes (hors D014)	612 432 €
= Charges de fonctionnement courant nettes	7 779 057 €
Excédent brut courant (EBC)	1 553 855 €
+ Produits exceptionnels larges	0 €
- Charges exceptionnelles larges (hors chap.013)	600 €
= Epargne de gestion (EG)	1 553 255 €
- Intérêts dus au titre de l'exercice	176 600 €
= Epargne brute (EB)	1 376 655 €
- Remboursement des emprunts	701 000 €
= Epargne Nette (EN)	675 655 €

Selon ces prévisions, l'Epargne Brute (EB) ou capacité d'autofinancement, du BP 2026 atteint **1 376 655 €**.
L'épargne nette de **675 655 K€** est obtenue après remboursement du capital des emprunts.

3- SECTION D'INVESTISSEMENT

L'enveloppe d'investissement est de 4 739 453 € dont 844 127 € de restes à réaliser de l'exercice 2025 (RAR 2025).

A titre de comparaison le BP 2025 affichait une enveloppe d'investissement de 6 182 241 € dont 563 585 € de restes à réaliser de l'exercice 2024.

	Reports 2025	RAR 2025	Détails RAR et reports	BP 2026	Détails nouveaux crédits	Crédits ouverts 2026
Investissements courants	35 626 €	55 643 €		858 660 €		949 929 €
Acquisitions	3 126 €	5 458 €	Matériel île aux mômes (3 K€) Matériel restaurant forêt (0.7 K€) Matériel école maternelle (0.7 K€) Racks pour vélos ESBLG (1.8 K€) cartographie logiciel Gescime (2.2 K€)	250 814 €	Matériels pôle culturel (23 K€) - matériel informatique (32.3 K€) - informatique écoles (16.7 K€) - matériel écoles (8,1 K€) - matériel entretien des locaux (9.9 K€) - matériel jeunesse et périscolaires 3.4 K€) - matériel CTM/E.verts/voirie (34.3 K€) - fauteuils-matériel viso-entretien-borne interactive mairie (61.7 K€) <u>Crédits anticipés</u> : matériel pôle culturel (20 k€) - véhicule esp.verts (39.9 K€) - matériel informatique (1.5 K€)	259 398 €
Bâtiment	25 500 €	10 145 €	AD'AP (10.9 K€) - ouverture à distance école élémentaire Lac (5 K€) - mise en conformité ascenseur églanière (4.8 K€) - étanchéité toiture restaurant forêt (5 K€) - abri vélo proximité Reflet (10 K€)	157 316 €	AD'AP (2.5 K€) - Mur île aux mômes (31.8 K€) - chaudière + échelle maternelle forêt (23.8 K€) - améngt futur centre social (5 K€) - poêle Moulin de coupeau (9.9 K€) - escalier sortie de secours médiathèque (1 K€) - Maison des jeunes (3.5 K€) - portes + serrures électronique ESBLG (12 K€) - changt leds Eglanière (29.8 K€) - mise en conformité/aux normes écoles élémentaires (11.3 K€) - plonge + complément étanchéité plafond restaurant scolaire Forêt (9.7 K€) - Mairie système d'alarme (10 K€) <u>Crédits anticipés</u> : ouverture à distance GS forêt (7 K€)	192 961 €
Equipements sportifs et ludiques	7 000 €	11 972 €	Terrain de padel (10.6 K€) Projecteurs stade de foot (8 .4 K€)	133 050 €	Budget participatif (50 K€) -passage en leds piste d'athlé (70 K€) - table tennis de table-panneau basket ESBLG (1.3 K€) - sono/enceintes stade Robert Hubert (3 K€) <u>Crédits anticipés</u> : Contrôle d'accès padel (8.7 K€)	152 022 €
Eclairage public				68 180 €	Remplacement en leds éclairage public (56.2 K€) - site de Coupeau mats boules (12 K€)	68 180 €
Cimetières et espaces verts				24 000 €	Bornes pour allées cimetière de Concise (4 K€)- Aménagement av. de Coubertin (20 K€)	24 000 €
Voirie		28 068 €	Poteaux incendie (2.9 K€) - fibre noire Hôtel de Ville/Reflét (9.9 K€) - schéma directeur liaisons douces (15.3 K€)	225 300 €	Complément fibre noire Hôtel de ville -Reflét (2 K€) - Arceaux vélos - signalétique schéma directeur voies douces (46 K€) - Végétalisation devant façade Reflet (35.4 K€) - panneaux civisme (2 K€) - réserve incendie (57.6 K€) - adressage ARBOREA (5 K€) - barrière parking Coupeau (0.3 K€) - cheminement PMR du parking ouset à l'Hôtel de Ville (77 K€)	253 368 €
Invest. finalisation opérations	- €	- €		- €		- €
Bâtiment						- €
Investissements structurants	- €	788 484 €		3 001 040 €		3 789 524 €
Bâtiment		162 868 €	OAP (6 K€)-Moe rénovation énergétique IAM (3.9 K€) - Panneaux photovoltaïques ESBLG (1.2 K€) - Restaurant Jeanne d'Arc (151.9 K€)	2 561 600 €	APCP Hôtel de Ville (2 557.6 K€) - Restaurant Ja (4K€)	2 724 468 €
Equipements sportifs et ludiques		19 596 €	Etude faisabilité (H2O) - relevés géométriques Kaligéo piscine			19 596 €
Voirie		606 020 €	Parking ESBLG (339.6 K€) - Rue de la Résistance (70.4 K€) - RD57 (196 K€)	439 440 €	MOE Centre Ville place de l'Europe (230 K€) - MOE Parking ESBLG 2ème phase (50 K€) - portique ombrières + bandeau portail foot ESBLG (8.2 K€) - Effacement réseaux EP rue du 8 mai (92.5 K€ + <u>crédits anticipés</u> : 58.7 K€)	1 045 460 €
Total général	35 626 €	844 127 €		3 859 700 €		4 739 453 €

Financement et équilibre :

	DOB 2026	BP 2026
Dépenses d'équipement	3 219 000 €	4 739 453 €
Rev. TA / Travaux Régie	37 000 €	36 575 €
Capacité d'autofinancement brute	1 416 000 €	1 376 655 €
-Remboursement du capital de la dette	-701 000 €	-701 000 €
=Capacité d'autofinancement net	715 000 €	675 655 €
Ressources propres :	1 129 000 €	769 075 €
<i>FCTVA</i>	<i>1 069 000 €</i>	<i>709 075 €</i>
<i>Taxe d'aménagement</i>	<i>60 000 €</i>	<i>60 000 €</i>
Subventions dont RAR	471 000 €	1 125 567 €
Cessions d'actifs	790 000 €	800 000 €
Besoin de financement exercice 2026	151 000 €	1 405 731 €
Déficit cumulé de la section d'investissement	151 000 €	-499 449 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2025		1 905 180 €
Emprunt d'équilibre	0 €	0 €
Excédent investissement 2026	0 €	0 €
Fonds de roulement des BA	-73 000 €	-73 000 €

Pour équilibrer le BP 2026 (hors lotissement de l'Églanière), il ne sera pas nécessaire de recourir à l'emprunt. Le **FCTVA** (fonds de compensation de la TVA) sur les dépenses d'investissement calculé au moment du DOB, plus élevé sur la prévision DOB tenait compte d'une réalisation à 90 % des grands projets. Il faut en plus tenir compte du déficit actuel sur le budget du lotissement de l'Églanière de 73 K€, étant précisé que le lotissement dispose encore de parcelles viabilisées à commercialiser.

Détail des subventions inscrites au budget :

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Organisme	Dispositif	BP 2026
RESTES A REALISER 2025			
PANNEAUX SOLAIRES ESBLG	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Fonds de concours	36 000 €
AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE	ETAT	Fonds vert	118 640 €
SCHEMA DIRECTEUR DES LIAISONS DOUCES	ADEME	Programme AVELO 3	14 800 €
SCHEMA DIRECTEUR DES LIAISONS DOUCES	DEPARTEMENT	Aides à l'investissement	4 600 €
VOIE DOUCES RD57	CONSEIL DEPARTEMENTAL LAVAL AGGLO	Aides à l'investissement	64 907 €
AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE	REGION	Contrat de territoire	28 297 €
DETECTEURS DE CO ²	ACTEE CHENE	Programme ACTEE	2 177 €
RENOVATION/EXTENSION HOTEL DE VILLE	CONSEIL DEPARTEMENTAL	Contrat de territoire	137 736 €
RENOVATION HOTEL DE VILLE	ADEME	Fonds chaleur	25 940 €
RENOVATION HOTEL DE VILLE	ACTEE CHENE	Programme ACTEE	90 000 €
RENOVATION HOTEL DE VILLE	ETAT	Fonds vert	212 500 €
RENOVATION HOTEL DE VILLE	ETAT	CEE	5 347 €
RENOVATION/EXTENSION HOTEL DE VILLE	ETAT	DETR	75 206 €
RESTAURANT RUE JEANNE D'ARC	ETAT	DETR	114 095 €
RESTAURANT RUE JEANNE D'ARC	CAF	Aide à l'investissement	81 000 €
RESTAURANT RUE JEANNE D'ARC	LAVAL AGGLO	Fonds de concours	84 240 €
BP 2026			
SCHEMA DIRECTEUR DES LIAISONS DOUCES	ADEME	Programme AVELO 3	15 000 €
ACQUISITION CAMION ELECTRIQUE	ETAT	CEE	5 200 €
RENOVATION EN LEDS ECLAIRAGE PUBLIC	ETAT	Fonds vert	9 882 €
TOTAL			1 125 567 €

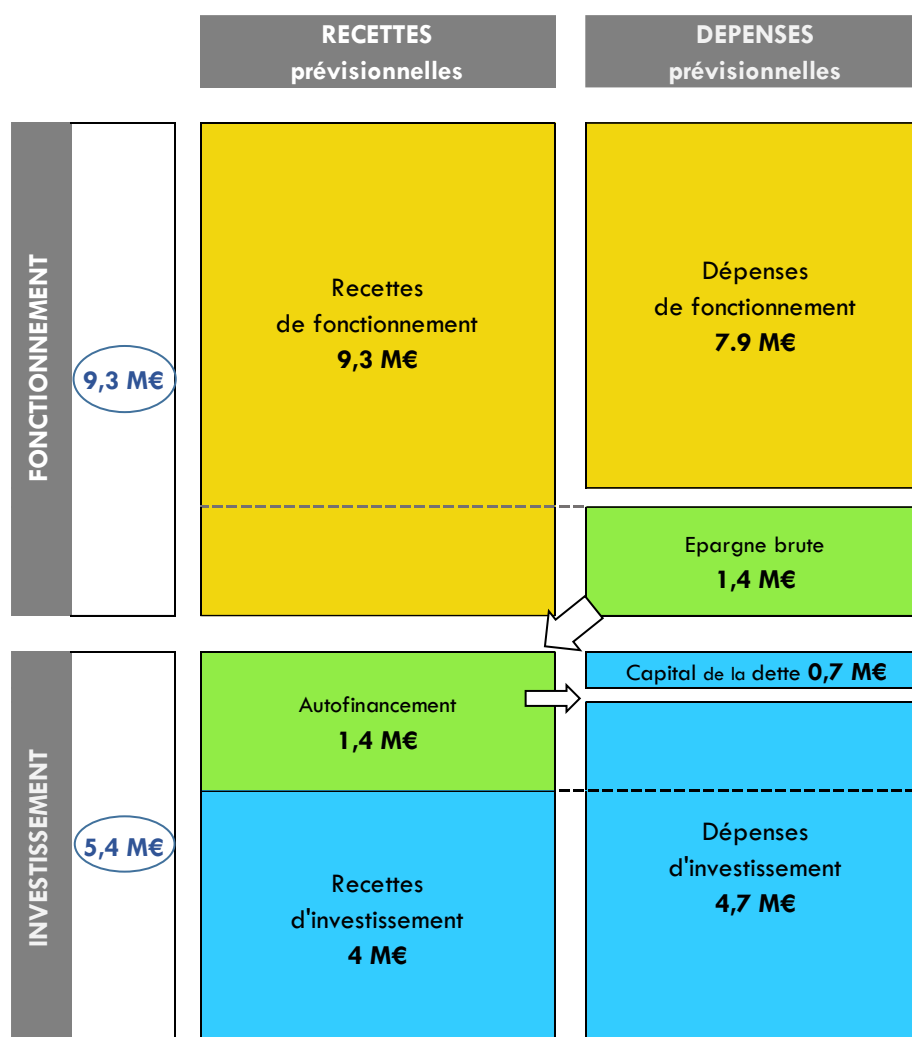
Endettement :

La dette par habitant est estimée à la fin de l'exercice 2025 à 1 075 €. Le BP 2026 prévoit de dégager une capacité de désendettement de 5,45 ans (dette par habitant : 968 €).

EN K€	2024	2025	2026
Encours au 01/01	6 600	6 805	8 169
Remboursement de capital	545	636	701
Emprunt N	750	2 000	
Encours au 31/12	6 805	8 169	7 468

Il n'est pas prévu d'avoir recours à l'emprunt sur l'exercice budgétaire 2026.

4- SCHEMA SYNTHETIQUE DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE



LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET LOTISSEMENT « EGLANIERE »

Le budget de l'Églanrière reste déficitaire de 73K€ au regard des travaux de viabilisation des parcelles dont une partie a été cédée au SDIS en 2017 (29 263 m²). Il reste des parcelles viabilisées à céder d'une surface de 23 800 m² ; cessions futures qui seront alors génératrices de recettes.